

# « VENDÉE-LIBERTÉ-LAÏCITÉ »

## ACTUALITE DE LA LOI DE 1905

RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE À LA LIGUE-FOL VENDÉE

La Laïcité, c'est tous les jours qu'il faut la défendre et la promouvoir !

En Vendée, nous avons la liberté grâce à la laïcité !

On pourrait faire des rappels historiques, mais relevons dans la période récente les diverses atteintes à la laïcité de la République. Il faut faire respecter la loi de 1905, la faire connaître.

**Le rôle des élus dans ces atteintes est flagrant.**

***Dans les cérémonies diverses :***

11 novembre,

drapeaux de mémoire bénis,

crèches chrétiennes dans les bâtiments publics,

pour les 100 ans de la commune de l'Épine, invitation à la procession,

Statue de Saint-Michel aux Sables (on relèvera quelques « messages d'amour » à ce propos celui qui veut installer une crèche...)

***Et la question de l'École de la République !***

La maire de Landeronde

Les subventions aux OGEC,

La question des transports, comme à La Rabatelière,

L'école privée appelée « l'École de la commune »

Les actions pour des ouvertures d'écoles publiques sont rappelées et développées. (Par exemple, à La Chaize-Giraud.)

**Les échanges qui suivent sont riches en arguments et concernent essentiellement l'École :**

Les changements récents dans la répartition des élèves en élémentaire privé/public, le soutien de Blanquer à « L'Avenir lycéen ».

Le député LREM P. Henriet avait invité à une réunion sur la « Convention ruralité » ce même 9 décembre, date intentionnellement choisie. Des participants ont relevé qu'il n'y avait pas d'attaque frontale contre l'École publique – mais un risque d'économie d'écoles publiques – et que le député ne voyait pas d'évangélisation dans l'école catholique.

Or, il est relevé de nombreux biais permettant de mettre en avant cette dernière.

L'Église et ses « toiles d'araignée », voire ses « tentacules », maints exemples de présences indirectes.

Puis des échanges se poursuivent sur le thème de notre résistance, sur l'abrogation des lois anti-laïques et « l'effort scolaire de la République uniquement en faveur de l'École de la Nation ».

### **Nos interrogations. Que faire ? Comment faire ?**

Malgré les difficultés, on les freine, par chacune de nos interventions.

La pratique d'avancer avec des « petits pas » peut se révéler efficace ; mais les « politiques », eux, avancent à grands pas !

Les citoyens et citoyennes ainsi que les élus ignorent la loi de 1905 ; il faut en donner le sens à l'occasion de chacune de nos actions.

**Nous ne devons pas désespérer, mais nous unir, informer, agir.**

*Demander une audience au préfet sur ces questions, l'École et tous les autres aspects évoqués.*